



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

volailles

Question au Gouvernement n° 4666

Texte de la question

GRIPPE AVIAIRE

M. le président. La parole est à M. David Habib, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. David Habib. Je souhaite interroger M. le ministre de l'agriculture sur les conséquences à court, moyen et long terme de la grippe aviaire qui touche le Sud-Ouest.

Quel est l'état de l'épizootie ? Il y a 250 foyers identifiés, 400 communes impactées, dans les Landes, le Gers, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées notamment, des centaines d'exploitations touchées, des centaines d'emplois menacés.

Contrairement à 2016, nous ne sommes plus exclusivement dans une crise sanitaire, nous sommes face à une filière en péril. Or cette filière, c'est l'identité de notre agriculture et, plus largement, de nos territoires. Cette filière, c'est celle de l'excellence, de la production de qualité. C'est celle qui a été choisie par de nombreux jeunes agriculteurs pour s'installer ou se reconverter après la crise du lait.

Cette crise peut cependant constituer un nouveau départ, si la solidarité préserve des agriculteurs qui n'ont plus aujourd'hui aucun revenu, et à condition qu'une nouvelle culture sanitaire s'impose à toutes les étapes de la production, y compris les transports.

Il nous faut détecter plus rapidement, agir plus rapidement, informer plus rapidement, comme le disait le président d'Euralis la semaine dernière.

Aussi, monsieur le ministre, je souhaite vous interroger bien sûr sur l'indemnisation des producteurs et de la filière en général – chacun sait que vous avez tenu vos engagements en 2016, que, sans l'État et ses organismes, cette filière serait mise à bas aujourd'hui, et que le travail a été mené en parfait partenariat avec la profession – mais aussi sur l'avenir de cette production. Il y va du destin de cette agriculture, il y va de l'intérêt de ces départements du pays de l'Adour que j'ai cités tout à l'heure. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Marc Le Fur. Pourquoi ne va-t-il pas à Brest au congrès de la FNSEA ?

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur Le Fur, vous poserez des questions quand vous en aurez l'autorisation !

M. Christian Jacob. C'est dommage que le ministre ait peur du congrès !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Monsieur Habib, c'est la deuxième année que l'*influenza* aviaire touche une région.

L'an dernier, il s'agissait d'un virus lié aux conditions de production. Un vide sanitaire nous a permis de l'éradiquer. La preuve, c'est que, cette année, lors de tous les contrôles que nous effectuons, nous ne le retrouvons plus. Les conditions de biosécurité qui ont été mises en place sont donc efficaces.

Nous avons été rattrapés par un autre virus, H5N8, lié aux oiseaux migrateurs, qui touche à nouveau à peu près la même région, et souvent les mêmes éleveurs.

Alors qu'ils avaient fait des efforts de biosécurité qui avaient permis la remise en production, ils se retrouvent encore cette année dans les grandes difficultés que vous connaissez, 250 foyers, plusieurs départements touchés, avec, pour l'instant, une seule mesure disponible, l'éradication lorsqu'il y a un foyer et l'institution d'une zone de protection. Nous avons ajouté une zone d'abattage préventif pour éviter la propagation du virus du côté ouest, en particulier vers la Chalosse.

Face à un virus extrêmement virulent, ces mesures sont toujours en vigueur. Il va falloir bien sûr indemniser les éleveurs, mais aussi, pour le moyen et le long terme, repenser une partie de l'organisation de la filière.

M. Marc Le Fur. Allez le dire au congrès de la FNSEA !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Il est certain d'abord que les conditions de biosécurité pendant le transport n'étaient pas respectées et il faudra être vigilant. On demande aux éleveurs de faire des efforts, tous les maillons de la filière doivent en faire.

Plus globalement ensuite, il faudra éviter ces mouvements d'animaux qui mènent à la diffusion du virus. Ce sera l'objet de la discussion avec la filière, mais tout le monde sera indemnisé. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Marc Le Fur. À Brest !

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4666

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 février 2017](#)